

## FOIRE AUX QUESTIONS

### Que dois-je faire :

- **Mon enfant est absent.**  
Vous appelez au secrétariat de l'école au 514-380-8899, poste 4631, pour motiver l'absence de votre enfant.
- **J'aimerais communiquer avec l'enseignant de mon enfant.**  
Toute communication avec l'enseignant(e) doit se faire par l'agenda. Le matin, l'enfant montre son agenda à l'enseignant(e).
- **Mon enfant n'a pas droit au transport scolaire, où vais-je le déposer et le chercher ?**  
Vous venez le déposer et le chercher à la clôture à l'avant de l'école (rue St-Viateur). Vous devez stationner votre voiture dans le stationnement municipal près du CLSC ou dans les rues avoisinantes et accompagner votre enfant. Le stationnement de l'école est réservé au personnel et aux parents qui utilisent le service de garde. Le matin, les élèves peuvent arriver sur la cour à partir de 7 h 48 et au diner à partir de 12 h 37.
- **Mon enfant n'a pas droit au transport, mais j'aimerais qu'il puisse prendre l'autobus.**  
Vous faites votre demande sur le site Internet de la Commission scolaire au [www.csdgs.qc.ca](http://www.csdgs.qc.ca). Vous cliquez sur PARENTS ET ÉLÈVES/Transport scolaire/Demande de place disponible. Les places disponibles sont attribuées au mois d'octobre par le Service du transport de la Commission scolaire.

- **Mon enfant prend habituellement l'autobus, mais je dois venir chercher à 15 h.**  
Vous écrivez une note à l'agenda de votre enfant en spécifiant l'endroit où vous venez le chercher (au secrétariat ou à la clôture).
- **Mon enfant va habituellement au service de garde, mais je dois venir chercher à 15 h.**  
Vous appelez le service de garde au poste 4639 pour les informer et vous écrivez une note à l'agenda de votre enfant en spécifiant l'endroit où vous venez le chercher.
- **Mon enfant prend habituellement l'autobus, mais je dois venir le chercher sur les heures de classe. Où vais-je le chercher?**  
Vous écrivez une note à l'agenda de votre enfant. Vous venez le chercher au secrétariat.
- **Sur les heures de classe, je dois venir chercher mon enfant d'urgence. Où vais-je le chercher?**  
Vous appelez le secrétariat pour les informer afin que l'enfant puisse se préparer. Vous venez le chercher au secrétariat.
- **Sur les heures de classe, une autre personne que le parent doit venir chercher mon enfant.**  
Vous devez appeler au secrétariat pour donner le nom de la personne qui viendra chercher votre enfant.
- **Mon enfant est en retard.**  
Il passe par la cour, s'il y a encore des élèves dehors. Sinon, il passe par le secrétariat.

- **Mon enfant se fait mal pendant une récréation,**  
Il doit aviser un adulte. Celui-ci saura quelle mesure prendre. Selon la gravité, vous serez contacté. Toutefois, s'il se blesse à la tête, quelqu'un de l'école vous contacte.
- **Mon enfant a oublié quelque chose à la maison.**  
Vous pouvez apporter ce qu'il a oublié au secrétariat.
- **Après l'école, mon enfant s'aperçoit qu'il a oublié quelque chose à l'école.**  
Il peut venir chercher ce qu'il a oublié en passant par le secrétariat jusqu'à 15 h 30. Toutefois, il est possible que la secrétaire doive quitter le bureau plus tôt quelques fois.
- **Mon enfant subit de l'intimidation.**  
Il doit en parler à un adulte de l'école pour que des actions soient posées. Il peut déposer un mot dans une boîte prévue à cet effet près du local de l'éducatrice spécialisée. Vous pouvez appeler au secrétariat ou écrire un courriel à [sosintimidation063@csdgs.qc.ca](mailto:sosintimidation063@csdgs.qc.ca).
- **Il fait tempête et je veux savoir si l'école est ouverte ou fermée.**  
Vous regardez sur le site Web de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries [www.csdgs.qc.ca](http://www.csdgs.qc.ca), sous la rubrique « Actualités ». Vous écoutez les médias, entre autres TVA, V Télé, MétéoMédia, NRJ 94,3, Rouge FM 107,3 et CKOI 96,9. Vous pouvez aussi appeler au secrétariat de l'école. Le cas échéant, vous y entendrez un message vous avisant de la fermeture de l'école.